

## Un sans-papiers dénonce les entourloupes à la régularisation d'un ex-élu MR

■ Alain Nimegeers, encore conseiller communal à Bruxelles, aurait empoché 2750 euros. Sans donner les documents...

L'ex-conseiller communal MR de la Ville de Bruxelles, Alain Nimegeers, a-t-il escroqué un sans-papiers, en lui promettant des documents en bonne et due forme en échange de 3000 euros sans que l'homme en voie jamais la couleur? C'est en tout cas l'accusation portée par Samir (nom d'emprunt), un Marocain de 32 ans en séjour irrégulier depuis 10 ans en Belgique, selon des informations diffusées samedi soir par la RTBF. Depuis mai dernier, Alain Nimegeers (60 ans) ne siège plus au conseil communal de la Ville dont il était membre depuis 2000, d'abord sous la bannière FDF avant de passer, en octobre 2013, dans les rangs du MR: le mandataire libéral a dû démissionner suite à son déménagement en Wallonie.

Dans un café au nord de Bruxelles

Il reste que les faits présumés ont eu lieu quand il était encore en poste à Bruxelles, où il était aussi conseiller de police et de CPAS. Samir a expliqué à la RTBF avoir rencontré Alain Nimegeers par l'entremise d'une connaissance en contact avec le mandataire dans le cadre de l'obtention d'un logement social... moyennant paiement de 2000 euros.

Une première rencontre aurait eu lieu fin janvier, dans un café du nord de Bruxelles. "Il m'a alors dit qu'il pouvait m'obtenir des papiers contre 3000 euros", raconte Samir au micro de la RTBF. Trois jours plus tard, lors d'un deuxième rendez-vous, le Molenbeekois se présente avec 2750 euros - il n'a pas pu rassembler la somme totale, explique-t-il. Selon la promesse d'Alain Nimegeers, il devait obtenir ses papiers endéans les trois mois - soit vers le début mai. Ne voyant rien venir, il demande un troisième rendez-vous. Cette fois, Samir enregistre les échanges - il a transmis ces enregistrements à la RTBF. On y entend l'élus expliquer sa drôle de procédure: "On ne travaille pas de façon officielle, sinon vous ne l'aurez jamais avec le nouveau secrétaire

d'Etat."

Dans ces conversations ahurissantes, Alain Nimegeers évoque des sommes d'argent et détaille la manière dont cela va se passer avec des prénoms "Fabian" ou "Francis" -ses (prétendus?) relais dans les administrations. Au passage, l'élus MR étrille la politique du fédéral et Charles Michel. "La N-VA, c'est des racistes! Le problème qu'il y a, c'est que notre cher Premier ministre a mis Theo Francken comme secrétaire d'Etat à l'Immigration et Jan Jambon à la Justice" - on rectifie: à l'Intérieur.

Mais est-ce bien la voix de l'élus MR qu'on entend? Contacté par la RTBF, Alain Nimegeers, qui n'est plus actif en politique, admet avoir rencontré Samir. Mais il nie lui avoir demandé de l'argent ou en avoir reçu. Il allait transmettre son dossier à Theo Francken, "mais sans plus". Les échanges entre les deux hommes sont pourtant très précis. "Je ne sais pas ce qui s'est passé derrière mon dos. Ce sans-papiers a essayé de me piéger", se défend l'intéressé. Qui a l'impression d'être face à une "machination, dans un contexte de campagne électorale".

Machination?

Il annonce qu'il va prendre un avocat pour faire la clarté dans cette affaire. Il n'est pas le seul. La justice va être saisie du dossier. Samir, qui s'estime grugé, a demandé l'aide du Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie, qui transmettra les pièces au parquet de Bruxelles. Et, à lire le bref communiqué diffusé samedi soir par Alain Courtois, chef de file MR à Bruxelles-Ville, M. Nimegeers ne doit pas attendre beaucoup de soutien de ce côté. "Le MR prendra toutes les dispositions judiciaires adéquates afin de dénoncer d'éventuelles manœuvres frauduleuses ou d'escroquerie dans le chef de cet ex-mandataire communal." Notez: il ne parle pas de machination...

An.H.